

## Assistant(e) territorial(e) d'enseignement artistique : Chef(fe) de chœur h/f

à temps complet

Cadre d'emplois des **assistants territoriaux d'enseignement artistique de 2<sup>ème</sup> ou 1<sup>ère</sup> classe (catégorie B)**

Recrutement par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle (CDD d'1 an)

Géré par GRAND BOURG AGGLOMÉRATION (74 communes – 135 000 habitants), le Conservatoire d'agglomération (labellisé conservatoire à rayonnement départemental) est un équipement culturel majeur d'intérêt communautaire, employant plus de 70 agents. Espace de pratique et d'apprentissage, c'est un lieu ouvert et vivant où se côtoient près de 900 enfants, adolescents, praticiens amateurs et, parfois, élèves en voie de professionnalisation. Près de 30 disciplines y sont enseignées, mêlant l'éveil musical, la pratique instrumentale, vocale ou théâtrale à des parcours de formation plus théoriques. L'établissement a intégré en 2022 de nouveaux locaux au centre de la Ville Chef-Lieu et vient ainsi compléter le maillage territorial des équipements culturels structurants de la Ville de Bourg-en-Bresse et du bassin de vie de son agglomération qui œuvrent sous la conduite des collectivités au service public de la culture en direction du plus grand nombre, facteurs de cohésion sociale et territoriale. Le conservatoire constitue en outre la tête du pont du réseau des écoles de musique publiques et associatives de l'agglomération qu'il anime et développe dans une logique de complémentarité.

[www.grandbourg.fr](http://www.grandbourg.fr)

### Missions

A partir de votre expertise artistique et pédagogique, et sous la responsabilité du Directeur du Conservatoire d'Agglomération, vous dirigez les chœurs (conservatoire et CHAM vocales) et enseignez la direction de chœurs, et concourez au développement de la curiosité et l'engagement artistique ainsi qu'à la transmission des répertoires les plus larges possibles en vous inscrivant dans le projet collectif d'établissement et d'enseignement.

Ainsi, vos missions sont les suivantes :

- Enseigner au sein des Classes à horaires aménagés musicales (CHAM) Vocales en primaire et au collège,
- Assurer la direction des Chœurs du conservatoire,
- Enseigner la direction de chœurs, en cohérence avec le projet d'établissement,
- Communiquer techniquement des gestes artistiques dans le cadre d'une pédagogie individuelle ou de groupe, faire évoluer et perfectionner les techniques d'exécutions et d'interprétation,
- Organiser et suivre les études des élèves,
- Evaluer la progression des élèves (connaissances et pratiques artistiques) et les dispositifs pédagogiques individuels et collectifs dans leur globalité à travers des indicateurs partagés, puis ajuster les enseignements si besoin,
- Conduire et accompagner des projets pédagogiques, artistiques et culturels,
- Participer à l'action culturelle du conservatoire,
- Participer à l'éducation artistique et culturelle mise en place par le conservatoire,
- Mettre en œuvre des actions transversales avec les autres départements ou esthétiques,
- Assurer une veille documentaire en matière de formation et d'organisation des études.

### Profil candidat

- Titulaire du Diplôme d'État dans la discipline, ou équivalent,
- Savoir concevoir et planifier la mise en œuvre de projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires,
- Etre en capacité de proposer les modalités et fiches techniques de mise en œuvre des projets, en cohérence avec les orientations de l'établissement.
- Aisance en communication orale, capacité à s'adapter à différents interlocuteurs (institutionnels, enseignants, élèves, parents d'élèves),
- Maîtrise de soi, pédagogie,
- Autonomie, sens de l'anticipation et de l'initiative,
- Sens des responsabilités, rigueur et organisation.

### Spécificités du poste



**Poste à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026**



**Temps complet : 20/20<sup>ème</sup>** (travail du mardi au vendredi)



**Lieu de travail :** Conservatoire à Rayonnement Départemental de Bourg-en-Bresse et école primaire et collège de Bourg-en-Bresse.



#### Rémunération statutaire

+ Indemnité de suivi et d'orientation des élèves (ISOE)  
+ Titres Restaurant\*  
+ Prévoyance\*  
+ Participation employeur  
complémentaire santé\*  
(\*sous réserve des conditions en vigueur au sein de la collectivité)

### Candidature

Les personnes intéressées par ce poste doivent adresser CV ET lettre de motivation (documents obligatoires) : (au choix)

- sur notre site internet : [www.grandbourg.fr](http://www.grandbourg.fr), rubrique «offre d'emploi»
- par mail à [recrutements@grandbourg.fr](mailto:recrutements@grandbourg.fr)
- par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de Grand Bourg Agglomération, Direction des ressources humaines, 3 avenue Arsène d'Arsonval CS 88000 01008 BOURG-EN-BRESSE Cedex

**Pour le 19/06/2026, dernier délai.**

**Référence à porter sur la candidature : DGA CPCSS ATEA CHOEUR**

Pour tout renseignement sur le poste vous pouvez contacter :

Luc DELBART, Directeur du Conservatoire d'Agglomération :

[luc.delbart@grandbourg.fr](mailto:luc.delbart@grandbourg.fr)